

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 14 octobre 2014, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté l'ordonnance suivante :

OCA14 092 - Résolution CA14 090307 / Dossier 1140716004

Ordonnance déterminant les limites de vitesse sur l'avenue Papineau dans le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 9).*

DONNÉ à Montréal, ce troisième jour de décembre deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement